

Le bulletin

BEURE



www.beure.fr

BULLETIN MUNICIPAL DE BEURE N°151 / DÉCEMBRE 2014

S O M M A I R E

Le mot du maire

P3.

Brèves

P4.

Administration municipale
occupation de la salle polyvalente

P6.

Compte-rendu conseil municipal (30 septembre 2014)

P7.

information Ambroisie

P11.

Information du syndicat des eaux de la Haute-Loue

P13.

Il y a 100 ans à Beure

P14.

Extrait du Conseil Municipal du 14 août 1914

P15.

Retour sur ...(un samedi chez vous)

P16.

Quartier de Metz : j'ai fais un rêve...

P17.

Bibliothèque

P19.

Infos jeunesse

Les Francas

P21.

Soirée Halloween

Le Père Noël arrive...

Vie scolaire

P24.

Vie associative

P25.

Pétanque Club

Castors Juniors

Sport (twirling, foot, stretch Gym)

Musique (Choralyre)

Association franc-comtoise des anciens combattants

Doubs libération US 44

Le musée Lucien Roy

Les Copains d'abord

Informations pratiques

P42.

Qu'est ce qu'un Flash code

Programme des festivités pour 2015

P43.

Carnet de recettes

P45.

Numéros utiles

P46.

La vie à Beure

P47.



Le mot du maire...



Dans notre dernier numéro, je vous présentais l'équipe municipale nouvellement élue alliant vécu, expérience, mixité, jeunesse et dynamisme.

Notre équipe, animée par la passion que nous procure notre village, a rapidement trouvé ses marques; chacun de ses membres a su trouver sa place en fonction de ses préférences et de ses compétences, dans un esprit de confiance réciproque.

Au cœur de nos réflexions, tous les dossiers qui s'ouvrent pour cette nouvelle mandature sont porteurs d'innovations constructives.

- De nouveaux aménagements et équipements :
 - Construction au cimetière de nouveaux columbariums et de caveaux d'urnes.
 - Une aire de jeux pour les plus petits va bientôt voir le jour.
 - Les 5 classes de l'Ecole vont bientôt être équipées de vidéoprojecteurs interactifs.
 - L'optimisation de nos moyens d'information, Bulletin Municipal, Beure Mag et la très prochaine ouverture de notre nou-

veau site internet vous apporteront toutes les informations nécessaires.

- La deuxième tranche du Quartier de Metz, avec l'aménagement de l'espace de la Lyre Viticole, de la Rue de Besançon et de sa sécurisation, sont les gros dossiers.

En cette fin d'année 2014, nous sommes en train d'élaborer le projet de Budget 2015. Depuis plusieurs années, je vous annonce invariablement le temps des vaches maigres face à la baisse constante des recettes provenant de l'Etat. Il est bien là et pour longtemps. Nous nous devons donc de redoubler de rigueur dans notre gestion quotidienne sans pour autant renoncer à nos projets qui seront, un à un, associés à une étude financière rigoureuse.

Cette mandature ne sera pas un long fleuve tranquille. Notre équipe forte de son enthousiasme est déterminée à se consacrer d'arrache-pied au bien-être de tous.

Fidèlement,

Philippe CHANEY

Le Maire

Mairie de beure

45 rue de Besançon
25720 BEURE

Téléphone: 03 81 52 61 30

Fax: 03 81 51 55 53

Courriel:

beure.mairie@wanadoo.fr

ou contact@beure.fr



Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et mardi de 08H00 à 11H45 et de 14h00 à 16H45

- Mercredi et vendredi de 08H00 à 11H45 et de 14h00 à 15H30
- Jeudi de 08H00 à 11H45 et de 14h00 à 17H45

Bulletin municipal N°151

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Philippe CHANEY, Maire

RÉDACTEURS :

Gaëlle PELLETIER, Sylviane GAMBADE,
Michel PIDANCET, Fabrice ARENA

MAQUETTE ET MISE EN PAGE,

Gaëlle PELLETIER, Fabrice ARENA

CRÉDIT PHOTOS

Couverture: Zebulon-studio

Articles: Mairie ou association

EME Emmanuel

OPÉRATION BRIOCHES

Nous avons participé comme l'année dernière aux journées de solidarité, organisées à l'échelon national par l'Union Nationale UNAPEI sous le label « **Opération brioches** »



Elle a eu lieu cette année du 10 au 11 octobre 2014 et a permis de récolter **1324 €** (1342 € en 2013). *Nous tenons à vous remercier de votre générosité et de l'accueil réservé aux bénévoles qui ont participé activement à cette opération.*



BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. Le jeune doit alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, il obtient une attestation de recensement qui lui

sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que le BAC ou le permis de conduire.

Les démarches peuvent être accomplies par le mineur ou l'un de ses parents. Le recensement s'effectue en s'adressant directement en mairie.

Documents à fournir

La personne doit fournir une pièce d'identité et son livret de famille. Elle doit également joindre une déclaration dans laquelle elle indique :

- son nom, son prénom, sa date et son lieu de naissance ainsi que ceux de ses parents
- son adresse
- sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Suite du recensement

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans, ainsi que son invitation éventuelle à une cérémonie de citoyenneté.



Le site de la commune de Beure a été repensé pour mieux communiquer. Vous avez à présent accès à toutes les informations utiles de votre commune (Agenda, actualités, documents, infos pratiques, etc.)

Des versions optimisées ont été faites pour la navigation sur tablettes ou sur smartphones.

Vous pouvez vous inscrire à notre lettre d'information pour rester informés !



Dans le cadre de ce nouveau projet, la commune de Beure tient à mettre en avant ses principaux acteurs; si vous êtes intéressés pour apparaître sur le site de Beure en tant qu'artisan ou commerçant de la commune rendez-vous sur l'onglet COMMERCES.



Départ en retraite de *Monique SERETTE*

A l'aube de cette nouvelles ère qui s'ouvre à elle, nous adressons à Monique tous nos remerciements et notre reconnaissance pour ces 34 années passées à l'entretien de nos locaux et au service de la commune.

Au nom de tous les Beurots, nous lui souhaitons de très belles et longues « grandes vacances » remplies de moments de bonheur.



Le **Père Noël** pointe le bout de son nez...

Rendez-vous page **23**



Vœux du conseil municipal

Le maire et toute l'équipe municipale vous invitent à la présentation des vœux pour la nouvelle année qui aura lieu à la salle polyvalente **le samedi 3 janvier 2015 à 11h00**

Téléthon : Après maintes recherches d'animations de tous genres par les membres de la commission aide sociale et n'ayant eu que des refus, le téléthon n'a pas eu lieu cette année. Rendez-vous l'année prochaine !



Appartement à louer : Libre grand T4, chauffage individuel au gaz
Loyer: 573 € Charges : 79 € hors gaz et électricité

A LOUER

Garage à louer : La commune dispose de garage à louer, rue de Besançon. Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact avec la mairie.

Travaux : Comme vous l'avez remarqué les travaux au cimetière ont débuté afin de réaliser de nouveaux columbariums et caveaux d'urnes. Les travaux auront lieu en deux temps: Premier temps, préparation des emplacements et second temps, mise en place des caveaux et columbariums. De même des travaux de réfection de la bande de roulement chemin des Piccotines ont été effectué au mois de novembre.



administration municipale

OCCUPATION DE LA SALLE POLYVALENTE 2014/2015							
HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8h15							
9h00							
10h00		ECOLE					
11h00			STRETCH-GYM Claquettes			ECOLE	
11h30							
11h45	ECOLE				ECOLE		
13h00	FRANCAS	FRANCAS		FRANCAS			
13h30							
14h00							
14h15							
15h00							
15h30							
16h00	FRANCAS	FRANCAS	Les copains d'Abord		STRETCH-GYM		
17h00							
18h00							
18h30							
19h00							
20h00	Les Copains d'Abord Contry		STEP ZUMBA				
21h00							
22h00							

Légende	
	Les Copains d'Abord
	Stretch-GYM
	TWIRL'Beure
	ECOLE
	FRANCAS

	+ les 1ères semaines des petites vacances scolaires
	+ tout le mois de juillet

Prévenir les FRANCAS si occupation occasionnelle de la salle le midi

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le 30 septembre à 18H30 mn s'est tenue une réunion du conseil municipal en son lieu habituel de séance après convocation réglementaire envoyée le 24 septembre.

Etaient présents : M. Philippe CHANEY, Maire, M. Michel PIDANCET, Mme Chantal JARROT, Mme Agnès FANDELET M. Fabrice ARENA, Adjoints

Mmes Lily BAILLY, Valérie DONAT, Sylviane GAMBAGE, Stéphanie KHOURI, Gaele PELLETIER, M.M. Frédéric PROST, Cédric CLERVAUX, Henri LEBORGNE

Etaient absents : néant

Madame Gaele PELLETIER est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte rendu précédent n'apporte aucune remarque. On passe à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

Minute de silence en hommage à Hervé GOURDEL

Arrêté Municipal n°868 : Refus du transfert de pouvoir de police administrative spéciale

Copie ci-jointe.

Lutte contre l'ambrosie – Dél n°34 / 2014

Après avoir entendu les explications de Philippe CHANEY, Maire, précisant que dans la lutte contre l'ambrosie il appartient aux membres du conseil municipal de désigner un référent communal ambrosie, le premier rôle du référent étant un rôle d'information et de communication auprès de la population et des gestionnaires d'espace sur son territoire.

- Dans les communes où la présence d'ambrosie a été détectée, le rôle du référent est d'être destinataire des signalements, de conseiller sur les techniques de lutte, et d'appuyer le Maire pour l'application de l'arrêté ;

- Dans les communes où l'ambrosie n'a pas été détectée, le référent a un rôle de sentinelle

le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés désigne comme référent communal ambrosie Philippe CHANEY

Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le centre de gestion du Doubs – Dél n° 35/ 2014

Après avoir entendu les explications de Philippe CHANEY, Maire, ayant exposé les points suivants :

L'opportunité pour la collectivité de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance des risques statutaires du personnel garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut des agents ;

Que le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Doubs peut souscrire un tel contrat pour son compte en mutualisant les risques ;

Que la collectivité a décidé de mandater le centre de gestion du Doubs pour le lancement de la consultation ;

Que le centre de gestion a communiqué à la collectivité les résultats de la consultation lancée au cours du 1^{er} semestre 2014.

Le conseil municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires

relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;

Vu le Décret n°86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

Vu le Code des assurances ;

Vu le Code des marchés publics ;

Décide :

Article 1 : d'accepter la proposition suivante :

Durée du contrat : 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2015.

Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de six mois.

Régime : capitalisation (couverture des indemnités journalières jusqu'à la retraite des agents et des frais médicaux à titre viager).

Conditions :

Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL

taux : 6.70 % avec une franchise en maladie ordinaire de 10 jours ferme par arrêt.

Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et agents non titulaires de droit public.

Taux : 1.10 % avec une franchise en maladie ordinaire de 10 jours ferme par arrêt.

Article 2 : l'organe délibérant autorise son représentant à prendre et à signer les conventions et tout acte y afférent.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de Beure.



24H30 DIDIER – Dél n° 36 / 2014

Après avoir entendu les explications de Philippe CHANEY, Maire, précisant que suite au départ à la retraite de Madame Monique SERRETTE et afin de nettoyer les locaux de la mairie et de l'école le temps de travail hebdomadaire de Madame Véronique DIDIER passe de 7H à 24H30 à partir du 1^{er} septembre 2014.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et des représentés accepte cette modification du contrat de travail de Madame Véronique DIDIER.

Motion pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse des dotations de l'état, de la suppression de la taxe sur l'électricité pour les communes de moins de 2000 habitants – Dél n°37 / 2014

Après avoir entendu les explications de Philippe CHANEY, Maire, précisant les éléments suivants :

Les collectivités locales et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,

soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Notre collectivité ne pourra pas absorber une contraction aussi violente de ses ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune de BEURE rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société.

En outre la commune de BEURE estime que la suppression de la taxe sur la consommation d'électricité pour les communes de moins de 2000 habitants est profondément injuste et pénalise encore plus les petites communes, en effet cette taxe de 8% sur l'électricité consommée instaurée par délibération du Conseil Municipal le 11 avril 1983, rapporte à ce jour 27K€/an à la commune de BEURE si l'on tient compte du coût estimé de la réforme imposée des rythmes scolaires estimée à 25K€, le déficit s'élève à 52K€.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

C'est pour toutes ces raisons que la commune de BEURE souhaite :

Le rétablissement de la taxe sur la consommation d'électricité pour les communes de moins de 2000 habitants

Le réexamen du plan de ré-

duction des dotations de l'Etat.

L'arrêt immédiat des transferts de charge et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense.

Une réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés approuve et adopte cette motion.

Taxe sur l'électricité – Dél n°38 / 2014

Après avoir entendu les explications de Philippe CHANEY, Maire, rappelant que la loi du 13 août 1926 instituait une taxe facultative sur l'éclairage par l'électricité.

Précisant que par décret du 30 avril 1955, la taxe sur le gaz était supprimé de sorte que cet impôt est actuellement désigné comme suit : « Taxe sur l'électricité consommée pour le chauffage, l'éclairage et les usages domestiques

le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés décide

L'application de cette taxe aux abonnés

D'appliquer le taux maximum pour les communes de 8%

Travaux cimetière – Dél n°39 / 2014

Après avoir entendu les explications de Michel PIDANCET, Adjoint, précisant que suite à la consultation d'entreprises concernant des travaux au cimetière nous avons reçu l'offre de l'entreprise BERGER :



Déplacement de la zone de récupération des détritiques,

Création d'une plate forme pour implanter des columbariums,

Aménagement d'une allée pour accéder à ses deux créations,

Démolition de la cabane du fossoyeur.

l'ensemble pour un montant de 8771.00€ net.

(S'agissant d'un autoentrepreneur la TVA n'est pas ressortie)

Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés décide :

De retenir l'entreprise BERGER,

De déposer un dossier de subvention DETR pour un taux de 30% soit 2631.30€ le reste étant financé par autofinancement soit 6139.70€,

Autorise M. le Maire à signer tous documents utiles pour entériner la décision du Conseil Municipal,

Les travaux débuteront dès que le dossier de demande de subvention sera déclaré complet.

Réfection enrobés – Dél n° 40 / 2014

Après avoir entendu les explications de Michel PIDANCET, Adjoint, précisant que suite à la consultation d'entreprises concernant la réfection des enrobés chemin des picotines deux entreprises ont donné suite

Entreprise COLAS :
15 683.50 € HT

Entreprise EUROVIA :
20 662.50 € HT

Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés décide :

De retenir l'entreprise COLAS entreprise la moins-disant

De déposer un dossier de subvention pour un taux de 30% soit 4705.05 € le reste étant financé

par autofinancement soit 10 978.45€

Autorise M. le Maire à signer tous documents utiles pour entériner la décision du Conseil Municipal,

Les travaux débuteront dès que le dossier de demande de subvention sera déclaré complet.

Location T3 n°01 MILLIAN – Dél n°41 / 2014

Après avoir entendu les explications de M. PIDANCET adjoint aux bâtiments, précisant que suite au départ de Mme SCHWARTZ MOUREY Pascale du logement communal T3 n° 01 au 45 rue de Besançon rez de chaussée , ce logement est loué à Mme MILLIAN Julie à compter du 1^{er} août 2014 ,

le montant du loyer est 494.19€ + 10€ de cave,

le montant des charges est de 178.79€,

le dépôt de garantie est de 504.19€ soit un mois de loyer net,

le loyer sera révisé le 1^{er} janvier de chaque année.

Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés accepte cette location.

Location T4 My Mai CAO – Dél n°42 / 2014

Après avoir entendu les explications de M. PIDANCET adjoint aux bâtiments, précisant que suite au départ de Mme MILLIAN Julie du logement communal T4 n° 01 au 03 rue de la République rez de chaussée ce logement est loué à Mme My Mai CAO à compter du 1^{er} septembre 2014,

le montant du loyer est 521.95€,

le montant des charges est de 71.56€,

le dépôt de garantie est de 521.95€ soit un mois de loyer net,

le loyer sera révisé le 1^{er} janvier de chaque année.

Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés accepte cette location.

Location T4 101 MURCIA – Dél n°43 / 2014

Après avoir entendu les explications de M. PIDANCET adjoint aux bâtiments, précisant que suite au départ de Mme MIDOL Virginie du logement communal T4 n°101 au 45 rue de Besançon, ce logement est loué à Mme MURCIA Marie Hélène à compter du 15 août 2014,

le montant du loyer est 648.38€ plus 10€ de cave

le montant des charges est de 261.26€,

le dépôt de garantie est de 658.38€ soit un mois de loyer net,

le loyer sera révisé le 1^{er} janvier de chaque année.

Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés accepte cette location.

Fonds d'aide Accédant à la propriété en difficulté – Dél n°44 / 2014

Après avoir entendu les explications de MPIDANCET, adjoint, présentant au Conseil Municipal la demande de participation de la commune au Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD), le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés accepte de participer à ce fonds sur la base de 0.30€ par habitants soit 1298 habitants *0.30 = 389.40€

Equipement des classes en vidéoprojecteurs interactifs – Dél n°45 / 2014

Après avoir entendu les explications de Fabrice ARENA, Adjoint, précisant que l'entreprise MANUTAN Collectivités a été retenue suite à la consultation concernant l'équipement des classes en Vidéoprojecteur interactif



Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés décide :

De retenir l'entreprise Manutan collectivités pour coût HT de 13294.20 € soit 15953.04 TTC

De déposer un dossier de subvention DETR pour un taux de 35% soit 4652.97 € HT le reste étant financé par autofinancement soit 8641.23 € HT

Autorise M. le Maire à signer tous documents utiles pour entériner la décision du Conseil Municipal,

Les travaux débuteront dès que le dossier de demande de subvention sera déclaré complet.

DM n°1 M14 – Dél n°46/2014

Après avoir entendu les expli-

cations de Mme Agnès FANDELET adjoint aux finances, précisant qu'il est nécessaire de procéder à une diminution de crédit sur l'article 21571, achat de véhicule, et à une augmentation de crédit sur l'article 2315, aménagement du quartier de Metz, pour un montant de 48 000€ afin de pouvoir régler les dernières factures de ce chantier, l'achat d'un camion ne se faisant pas cette année ;

le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés,

Décide, montant en euros :

Diminution sur crédits ouverts : article D 21571 chapitre 21 pour 48 000 €

Augmentation sur crédits ouverts : article D 2315 chapitre 23 pour 48 000€

DM n°1 M49 – Dél n°47/2014

Après avoir entendu les explications de Mme Agnès FANDELET adjoint aux finances, précisant qu'il est nécessaire d'ouvrir des crédits à l'article 6152 pour les dépenses d'entretien et d'exploitation d'un poste de refoulement, cela étant rendu possible par le suréquilibre d'exploitation.

le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés,

Décide, montant en euros :

Ouverture de crédit à l'article D 6152 chapitre 11: 2000.00€

Séance levée à 20H15

Mise en œuvre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations sur le territoire de la commune

RECHERCHE ET INVENTAIRE D'ANCIENS DOCUMENTS ET MARQUES DE CRUES

La commune de Beure est, avec six autres communes alentours (Avanne-Aveney, Besançon, Chalezeule, Novillars, Vaire-Arcier et Vaire-le-Petit), partenaire du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du secteur de Besançon mis en œuvre depuis le début de l'année 2014, en collaboration avec l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Saône et Doubs.

Qu'est-ce qu'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations ?

Ce Programme est un outil soutenu par l'Etat et géré par les collectivités territoriales qui a pour objectif de réduire la vulnérabilité des territoires aux inondations provoquées par les crues du Doubs. Pour cela, un panel d'actions a été élaboré pour informer et développer la conscience du risque, améliorer les connaissances actuelles sur les crues pour mieux les prévoir et les surveiller, et accroître ainsi

les capacités des communes à faire face aux crues du Doubs et de ses affluents.

Dans ce cadre, une recherche de laisses de crues, c'est-à-dire d'anciennes traces laissées sur les bâtiments par les crues du Doubs, est actuellement menée par l'EPTB Saône et Doubs. Ces informations, ainsi que toutes photos ou autres vidéos de crues, permettront d'affiner les connaissances et d'adapter au mieux les méthodes de prévention du risque d'inondation mise en œuvre sur le territoire communal.

Comment transmettre vos informations ?

Pour transmettre vos documents et informations, vous pouvez vous rendre directement en Mairie ou contacter la personne en charge de l'animation du PAPI du secteur du Besançon aux coordonnées ci-dessous :

EPTB Saône et Doubs – Observatoire des inondations de Franche-Comté

10 Avenue Georges Clémenceau

25000 Besançon

03.81.87.99.93

ewen.lyvinec@eptb-saone-doubs.fr



Lutte contre l'ambroisie ... Mais qu'est ce que c'est ?

L'ambroisie

C'est l'une des plantes les plus invasives et les plus nuisibles. Originaire du continent américain, l'ambroisie a été introduite involontairement en France au milieu du XIX^e siècle. Elle a colonisé la vallée du Rhône et s'étend désormais sur tout le territoire. Bords de rivière, bords de route, jardins, champs, cette "mauvaise herbe" **pousse partout**. Rien ne la gêne, ni la sécheresse, ni la salinité, ni le goudron. Et son pollen, qui se disperse de la mi-juillet jusqu'à octobre, est responsable **d'allergies graves, conjonctivites, rhinites, asthmes, dermatoses, trachéites, eczémas**.

Vers une explosion de l'Ambroisie en Franche-Comté ?

Connue de manière très ponctuelle en Franche-Comté depuis des décennies, cette espèce semble connaître ces dernières années un accroissement rapide du nombre et de l'importance de ses populations, principalement dans le département du Jura.

Mais il est encore temps de la maîtriser !

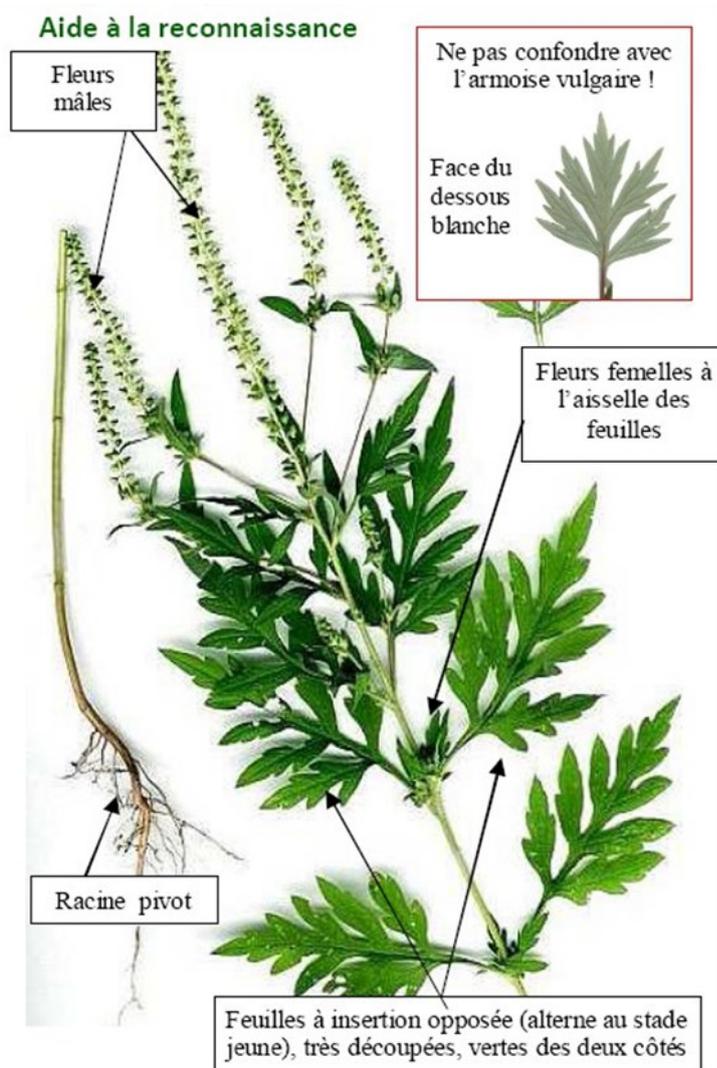
Cependant, ce niveau d'invasion paraît encore maîtrisable, à la différence de ce qui se passe dans d'autres départements comme le Rhône, où l'Ambroisie constitue un véritable fléau, extrêmement coûteux en matière de dépenses de santé publique et de lutte contre cette espèce.



L'ambrosie constitue une menace pour la santé et compromet le développement

Suivant la taille de la surface colonisée et le type de milieu concerné (surface agricole, bords de route, zone de chantier...), la destruction de la plante peut se faire par arrachage, tontes ou fauches répétées menées sur les seules zones touchées par l'ambrosie ou d'autres techniques culturales appropriées.

Des gants de jardinage sont nécessaires en cas d'arrachage. Par précaution, les personnes allergiques doivent s'abstenir de tout contact avec la plante, même non fleurie car l'allergène présent dans la sève peut déclencher des réactions même à des quantités infinitésimales.



Les terrains ne doivent pas être laissés nus ou en friche, mais doivent être couverts systématiquement. La durée de vie dans les sols des semences d'ambrosie étant de plusieurs années, les actions de lutte doivent être menées sur le long terme.

Aux différents stades de son développement, l'ambrosie peut être confondue avec d'autres plantes : pour l'éliminer efficacement, il est nécessaire de bien la reconnaître.

SIGNALEZ LA !

Si vous la reconnaissez, prenez contact avec la mairie de votre commune ou avec l'observatoire des ambrosies <http://ambrosie.info> - rubrique "contact" soit avec le conservatoire Botanique de Franche Comté Conservatoire-botanique-fc.org/ rubrique actions



Information du syndicat Intercommunal des eaux de la Haute-Loue

En application à la réglementation et à la décision du Comité Syndical du **17 mars 2014**, le prix du volume d'eau potable enregistré au compteur, **pour la période du 1er octobre 2014 au 30 septembre 2015** sera :

	Part du syndicat	Part du fermier	Total
Prime fixe par compteur	20 €	56,52€	76,52€
Le m3 d'eau			
• de 1 à 300m3	0,60€	0,91€	1,51€
• De 301 à 500 m3	0,52€	0,86€	1,38€
• Au-delà de 1500 m3	0,42€	0,66€	1,08€

Ces prix ne comprennent pas :

- La T.V.A. fixée par l'Etat à 5,5%
- Les redevances de l'Agence de l'eau (« prélèvement » et « pollution »)
- Les redevances de l'assainissement.

Pour rappel: les facturations semestrielles sont adressées par la Société de Distribution Gaz et eaux (14, rue du Noiret-25620 Mamirolle) au cours du 2ème et 4ème trimestre.



En bref :

Le service public d'eau potable dessert 51 853 habitants dans 101 Communes.

- 3 159 264 m³ d'eau facturés en 2013.
- 1 178 km de conduites de distribution.
- 1 178 961 € montant des travaux pendant le dernier exercice budgétaire.
- 61 721 € de subventions.

IL Y A 100 ANS, 1914 A BEURE

Photo prise devant le restaurant « FLEURET » moins d'un mois avant la déclaration de guerre.

Une dernière période de bonheur avant le déluge sur VERDUN.



Photo prise dans les environs de FRANOIS, le sourire est encore de mise. Le petit à droite est un Beurot « ROY César »



Le 1^{er} août 1914, le tocsin sonne dans toutes les communes de France pour annoncer la « Mobilisation Générale »



Une section militaire stationne au Bout du Monde. IL faut nourrir les troupes qui sont sur le front. La fraîcheur du site grâce aux roches et à la Cascade est choisie pour l'abattage des animaux et leur découpage.



Extrait du Conseil Municipal du 14 août 1914 :

Etaient présents 5 Conseillers

Le Maire, Docteur Henri BERTRAND et six autres Conseillers étant mobilisés, appelés sous les drapeaux.

« Dans cette séance, le Conseil Municipal appelle l'attention de Monsieur le Préfet sur l'installation qui vient d'être faite au « BOUT DU MONDE » d'une boucherie militaire très importante, car douze têtes de gros bétail au moins sont abattues chaque jour.

Les liquides s'écoulent par infiltration dans le ruisseau de BEURE, actuellement à sec qui traverse toute la commune. Sous peu le village sera inhabitable et par ces chaleurs excessives et torrides des épidémies sont certaines.

Il est à remarquer qu'une infirmerie militaire est installée à BEURE maison Fleuret, sur le ruisseau.

Les malades seront donc dans des conditions défavorables.

Il serait de toute utilité que la commission d'hygiène se rende à BEURE d'urgence en vue de prendre les mesures prophylactiques nécessaires d'une installation mieux comprise à tous les points de vue. »



Une carte faite à la main par un prisonnier de guerre écrite en 1914 envoyée depuis ERFURT en Allemagne à sa famille à BEURE.

Retour sur...

Un samedi chez vous



Nous avons eu le plaisir de recevoir France Bleu pour la diffusion en direct de l'émission « un samedi chez vous » animée par Dominique Morize.

Nous nous sommes confrontés en une rencontre aller-retour contre une équipe de la commune de Larnod qui s'est présentée en territoire Ami avec l'intention de nous battre mais neni; à l'issue des deux confrontations nous avons réussi à battre Larnod dans la joie et la bonne humeur; à travers différents jeux comme le Ni oui ni non, le jeu du mot taboo; différents quizz ... (score de 80 points à 46 mais chuuut !)

Les émissions se sont déroulées le samedi 13 septembre à Beure et le samedi 20 septembre 2014 à Larnod. Si vous souhaitez réécouter les émissions, rendez-vous sur le site de France Bleu : <http://www.francebleu.fr> Puis choisir la rubrique **émission** et un samedi chez vous !



Et enfin, avez-vous tendue l'oreille un samedi matin de septembre, lors de l'émission « jeu des communes » deux candidats se confrontent pour trouver la commune mystère...hé oui, il fallait trouver Beure !



France Bleu revient avec l'émission « C'est la faute à l'accordéon » Venez valsez, marchez, tanguiez au son de l'accordéon, **vendredi 19 décembre à partir de 18h30** à la salle polyvalente.

Aménagement du Quartier de Metz

Cette nuit j'ai fait un rêve...

Je rencontre trois castors dans les rues de BEURE. Je les suis rue de l'Étang. J'entends des indiens qui poursuivent un cow-boy, des coups de feu, je longe le premier cinéma du village, le film *Buffalo Bill* y est projeté.

Les trois castors passent le petit pont. J'aperçois le **château de Metz**, derrière lui au loin les rochers du **Bout du Monde**.

Je suis ébloui par le soleil qui reflète sur les châssis vitrés sous lesquels poussent salades, radis, etc ..., le grand jardin de la propriété est entièrement cultivé.

Je retrouve les trois castors sur le sentier qui longe « **les Prés Derniers** » dénommés ainsi puisque situés à l'hivernage, ils sont les derniers du village à voir éclore quelques fleurs des prés ; quelques vaches y sont en pâture (actuellement la partie boisée à droite du sentier).

J'aperçois le coteau sous la **plaine de Peu**. Une animation inhabituelle s'y déroule. Les vendanges commencent. Les femmes et les enfants accroupis dans les palières de vignes cueillent les grappes de raisin. Les hommes font les voyages à travers les sentiers, depuis le chemin de Maillot jusqu'en haut de la colline, avec leurs hottes en bois dans lesquelles ils transportent les raisins. Malgré le poids de leur fardeau, ils se redressent fiers de leur récolte. Le cheval très passif les attend sur le chemin avec sur sa charrette un grand cuveau dans lequel les hottes sont versées.

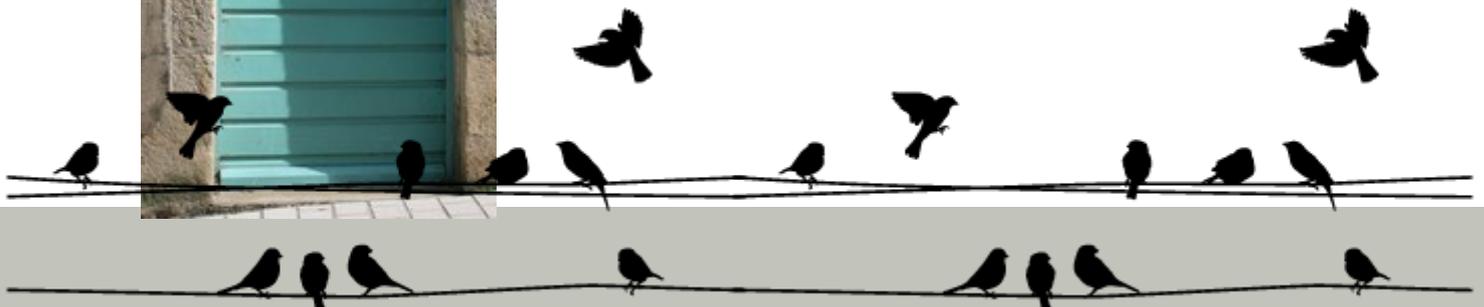
Les trois castors continuent leur chemin sur la droite au bas de la rue de la Pisseur.

J'entends des éclats de rire et des voix de femmes. Autour du lavoir quelques ménagères du quartier font la lessive de la semaine. Dans une bonne ambiance, les plus aisées frottent le linge sur des planches à laver avec de gros savons, les autres avec de la cendre de bois qu'elles saupoudrent sur le linge. Les langues se délient dans ce lieu singulier, toutes les nouvelles du village sont passées en revue, peut-être aussi quelques histoires intimes « si le lavoir pouvait nous raconter tout ce qu'il a entendu !!! ... ». Le silence se fait à l'approche du boulanger qui vient chercher à la fontaine l'eau nécessaire à la réalisation de son pain.



Les trois castors se reposent à l'intersection des ruisseaux de la **Pisseur** et du **Mercureaux**. Vers l'alambic, des hommes rendent visite au distillateur. Les verres s'entrechoquent, la dégustation va bon train. Le marc, la prune, la poire, le kirch sont savourés sans modération. Ce soir ce sera « la soupe à la grimace » ...

Ayant refusé avec regret la dégustation offerte, je reprends mon chemin. Je fais une courte halte devant la porte de la « **Chapelle** », et me plie à l'indication gravée sur le linteau.



Au carrefour plus haut, les trois castors hésitent. De jeunes enfants descendent à travers un pré escarpé avec des bidons de lait. Ils reviennent d'ARGUEL, ils sont allés à la ferme faire provision de lait, beurre, fromages et œufs.

Guidé par le bruit d'une cascade je traverse sur un petit pont de bois. A travers les arbres une cascade à plusieurs étages ruisselle du haut de la colline, « **la cascade de la Pisseur** ». Je salue deux personnes du quartier qui se ravitaillent en eau fraîche dans la petite source au bout du pont.

Les trois castors sont devant « **le Bout du Monde** ». Des clients sont installés à l'ombre des grands arbres, ils dégustent un repas et des boissons servis dans cette guinguette.

Une musique provient du sous-sol, on chante et on danse dans la « boîte de nuit ».

Je traverse le ruisseau, et admire le jardin à la « française » du château. La cascade du bout du monde ruisselle. Les trois castors vont s'y rafraîchir. En dessous du « **banc du guetteur** », les corneilles volent en décrivant de grands cercles. Leurs cris mélangés au bruit de l'eau font un étrange concert.

Je ne m'aventure pas sur le sentier qui serpente jusqu'au chemin de Maillot, et fais demi-tour.

Je passe le long de beaux vergers ; que de fruits sur les arbres !...

Une odeur de pain cuit réveille mes papilles. La boulangerie « BOUBOU » est en pleine activité, le va-et-vient des clients est continu. Le boulanger les mains dans la pâte me salue. Des personnes du quartier apportent à cuire les tartes de leur confection. Je déguste une bonne « michotte » spécialité de la maison.

Après un bref passage place des vigneron, je suis les trois castors jusqu'à mon point de départ.

Je me réveille. C'était un rêve, un rêve merveilleux.

Pour faire le même rêve, je vous invite à suivre les trois castors, ils vous attendent rue de l'Etang.

Cette promenade balisée passe dans les lieudits suivants :

LES BOUQUENIÈRES – DERRIÈRE METZ – LA PISSEUR – LES ÉCHELOTTES – BOUT DU MONDE – MAILLOT – VIGNES DU CERF – METZ et GENATIN.





Ouverture : Mercredi 10h30-11h30, 16h30-18h

Samedi 11h-12h

—> située derrière l'église dans la salle Gigon

Située derrière l'église, dans la salle Gigon, la bibliothèque de Beure se cache des regards.

En retrait par rapport à la route, il faut la chercher pour la trouver mais une fois à l'intérieur vous pourrez apprécier les nouveaux aménagements ainsi que la belle collection de livres qui ne fait qu'accroître.

En effet grâce à la bibliothèque départementale du Doubs, plus de 300 livres par trimestre permettent de renouveler le fond de prêt et ainsi de donner satisfaction aux lecteurs. Mais c'est aussi grâce à nos bénévoles : Mireille Henriet, Lucie Herten, Laurie Jacoulot, Michèle Jacquemot et Michèle Pérelli qui effectuent les achats au courant de l'année et nous proposent toujours des nouveautés pour les passionnés de lecture que nous sommes.



Tout au long de l'année vous pouvez donc flâner le long des allées à la recherche d'un roman, d'un livre de cuisine, ou d'une bande dessinée mais aussi profiter des animations pour les plus jeunes (bricolage de Pâques, etc..), et encore participer aux TAP proposés par les Francas et enfin pourquoi pas partager vos lectures avec les autres adhérents autour d'un bon café servi par nos bénévoles...

Vous l'avez compris, la bibliothèque est le lieu idéal pour passer un agréable moment de détente !

Voici une petite liste des livres acquis dernièrement, comme toujours nous sollicitons votre avis pour les futurs achats, n'hésitez pas à nous en faire part !

Romans adultes

Katherine Pancol - Muchachas Tome 1 à 3
 David Foenkinos - Charlotte
 Gilles Legardinier-Ca peut pas rater
 Stephen King- Joyland
 Guillaume Musso- Central Park
 Harlan Coben- Six ans déjà
 Donna Tartt- Le chardonneret
 Ken Folett-le siècle Tome 1 à 3

Enfants

Le loup qui voulait faire le tour du monde
 Joyeux Noël chien pourri
 La Reine des Neiges
 Le loup qui n'aimait pas Noël
 Ariol - Chat méchant
 Max et Lili - 103
 Le loup qui n'aimait pas Noël
 Le merveilleux Noël de Plume
 La mélodie des tuyaux

Fantasy

Veronica Roth—Divergente Tome 1 à 3
 Suzanne Collins— Hunger Games Tome 1 à 3
 John Green—Nos étoiles contraires
 James Dashner— Le labyrinthe Tome 1

Jeunesse

Rcik Riordon—Percy Jackson Tome 1 à 4
 Jean-Philippe Arrou-Vignod— Une famille aux petits oignons

Et bien d'autres encore ■ ■ ■



FRANCAS

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les activités péri-éducatives (TAP : temps d'activités périscolaires) se déroulent les lundis et vendredis de 15h00 à 16h30. Les parents inscrivent les enfants dans une activité sur une période de vacances à vacances.

Pour la première période de la rentrée aux vacances de la Toussaint :

Pour les primaires**Informatique :**

(11 enfants) animé par un bénévole Guillaume Bertrand

Patrimoine :

(5 enfants) animée par une bénévole Sophie Montel

Création de jeux de société : 7 enfants

Jeux d'opposition : 9 enfants

Chant et Danse : 13 enfants

Bricolage recyclage : 6 enfants

Cuisine : 15 enfants



Couture : (8 enfants) animée par une bénévole Monique Serrette

Pour les maternelles

Expression corporelle : 13 enfants

Peinture : 11 enfants

Motricité : 10 enfants

Manipulation : 11 enfants

Les activités se déroulent dans l'école et dans la salle polyvalente. A 16h20, tous les enfants se rejoignent dans la salle polyvalente pour l'arrivée des parents. Toutes ces activités se déroulent bien. Les enfants ainsi que les parents ont l'air satisfaits.

Pour la période des vacances de la Toussaint aux vacances de Noël sont proposés:

Pour les primaires :

Twirling : 6 enfants

animé par Karine Koeller et Isabelle Maire

Dessin : 14 enfants

Jeux collectifs : 14 enfants

Cuisine : 11 enfants

Initiation à l'art : 5 enfants

2 étudiants en histoire de l'art et Sophie Montel

Bibliothèque : (3 enfants) Bénévoles Stéphanie Khouri et Agnès Chevrey

Théâtre : 14 enfants

pour les maternelles :

Peinture : 10 enfants

Manipulation : 10 enfants

Bricolage : 12 enfants

Jeux musicaux : 11 enfants

Merci aux bénévoles de donner de leurs temps pour proposer des activités diverses aux enfants





HALLOWEEN

La commission Jeunesse et Sport a organisé une soirée Halloween...à en faire pâlir plus d'un !



Origine d'Halloween

Le terme Halloween est l'abréviation anglaise d'All Hallows Eve", qui pourrait être traduite comme la veille de tous les Saints ou la veille de la Toussaint. Cette fête où l'on peut croiser des zombies, des vampires et autres déguisements effrayants, est en fait un héritage celtique d'une fête très ancienne, la fête de Samhain.....



Bref, on en a assez dit pour le point de vue historique, en plus, tout le monde n'est pas d'accord ! Quoi qu'il en soit, superbe décoration de la salle Henri Bertrand pour accueillir la trentaine de jeunes du village. Après déambulation dans les rues « **donne moi des bonbons ou je te jette un sort !** » (et hop les paniers débordent de bonbons!) c'est parti pour une petite collation et une ambiance sympathique sous les spots et fumigènes au rythme d'une musique endiablée !





Le Père Noël comme chaque année passera à Beure à la salle polyvalente le 24 Décembre à partir de 18 heures. Pour les enfants jusqu'à 10 ans, déposez dès maintenant votre liste avec un de vos plus beaux dessins, avec vos Nom, Prénom et âge, dans l'urne prévue à cet effet à la mairie.

ou à l'adresse suivante :

Père Noel

Mairie de Beure
25720 BEURE.

Attention, vous avez jusqu'au 15 Décembre

Tous à vos



Coloriage de Noël !



Compte-rendu du conseil d'école du 17 octobre 2014

Présents :

Enseignantes : Mmes Baverel, Bordot, Bouziane, Gainet, Gerber

Directrice du péri-scolaire : Mme Toitot-Rochas

Parents d'élèves : Mmes Bletrix, Buchallet, Chevrey, Jacquet, Khouri, Lejeune, Montel, Ms Chery, Jeanneret

Mairie : Ms Chaney et Prost

I/ Présentation de l'équipe enseignante, des parents élus et des personnes participant au conseil d'école

Elise Vieille travaillera à mi-temps cette année le jeudi et vendredi et un samedi matin sur deux et sera complétée par Marion Bouziane le lundi, mardi et un samedi sur deux

Julia Lomont effectuera le quart de décharge de direction le jeudi

Deux ATSEM : Hélène Bourette (dans la classe des PS-MS) et Evelyne Riu-Boixeda (2h le matin dans la classe des GS-CE1)

Maître E : Anne Wessier mardi et jeudi matin avant la récréation

Psychologue scolaire : Béatrice Rognon

AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) : Nassima Goudjil pour une élève en inclusion dans la classe de Julie

II/ Effectifs et répartition des classes

PS-MS : 24 élèves (Martine Gerber)

GS-CE1 : 21 élèves (Virginie Bordot)

CP-CE1 : 21 élèves (Julie Baverel)

CE2-CM1 21 élèves (Véronique Boucley)

CM1-CM2 :22 élèves (Elise Vieille)

III/ Règlement intérieur

Certains points sont précisés notamment en ce qui concerne le comportement des élèves et les absences des élèves hors vacances scolaires (ces absences devront être signalées à l'Inspection Académique).

Le règlement est signé par les parents élus et sera transmis à toutes les familles dans les cahiers de liaison.

IV/ PPMS (plan particulier de mise en sécurité face aux risques majeurs)

Le document est signé par les parents élus.

Un exercice de confinement aura lieu dans l'école en novembre ou décembre.

V/ Projet d'école

« ouvrir l'école sur d'autres horizons par la pratique d'activités culturelles et sportives variées »

Le projet est prolongé d'une année avec la mise en place de nouvelles actions.

Décloisonnement : pour les CE2-CM1-CM2 le lundi de 13h30 à 14h15 : anglais/sport et pour les GS-CP-CE1 le lundi matin et vendredi matin de 9h30 à 10h15 : sciences/sport.

VI/ Vie à l'école : projets, sorties, spectacles

Classe découverte : encore à l'étude pour l'instant, rien de satisfaisant n'a été trouvé.

Toutes les classes manifestent le désir de se rendre à la bibliothèque, une réunion aura lieu avec les personnes de la bibliothèque afin d'établir un planning pour l'année.

VII/ Comptes de la coopérative scolaire

Solde au 31 août : 1938€

Nous avons reçu 990€ cette année au titre de la coopérative scolaire, si on enlève les frais en commun il reste 7€ par élève.

VIII/ Matériel scolaire et travaux

Nous remercions la Mairie pour les rangements des vélos adultes devant l'école qui avaient été demandés par les parents élus.

Une clé de l'école est demandée pour Marion.

Nous demandons également si les fenêtres des classes du haut pourraient être sécurisées. M le Maire nous répond qu'elles ne doivent pas être ouvertes en présence des élèves, (juste en position oscillo-battante)

M le Maire nous annonce qu'un budget de 15000€ est prévu pour équiper les classes de vidéoprojecteurs interactifs. Un grand remerciement des enseignantes qui demanderont un stage école pour se former afin d'utiliser au mieux ce nouvel outil.

Pas de questions diverses

Point sur la nouvelle organisation de la semaine

Les personnes présentes s'expriment sur le sujet, il se dégage une satisfaction générale quant au choix de l'organisation mise en place à la rentrée. Les parents demandent des précisions par rapport aux TAP et aux APC.



BEURE PETANQUE CLUB : les 10 ans de l'Association

Fin octobre 2014, les membres du BPC ont décidé de faire la fête. Rien de bien nouveau me direz-vous ! Eh bien si, car il s'agissait ni plus ni moins que de célébrer les 10 ans du club, évènement en soi peu extraordinaire, mais dont les pétanqueurs beurots sont fiers.

Plusieurs jours, que dis-je, plusieurs semaines durant, la ruche était en effervescence. Le Comité, aidé par les habituelles et précieux bénévoles, s'était mis à l'œuvre : recherche des menus, des boissons, du traiteur, du musicien, des décorations... et j'en passe ! Le jour J, c'est-à-dire le 25 octobre dès 17 heures, les installations furent mises en place et à 19 heures la salle polyvalente avait endossé ses habits de fête et le décor des tables, original et personnalisé, faisait plaisir à voir.

A 20 heures, le coup d'envoi fut donné avec un super apéro maison, agrémenté de multiples et savoureux amuse-gueules comme savent si bien les préparer nos féminines du club. Le repas qui suivit, fut délicieux, copieux et apprécié à sa juste valeur par les participants. L'ambiance fut très chaleureuse et sympathique, grâce aux judicieux morceaux de musique choisis par l'accordéoniste de service. Les danseurs s'en donnèrent à cœur joie. Il faut dire que notre jeune vétéran Patrice et sa compagne virevoltaient sans cesse, animaient les chorégraphies et se dépensaient (le mot est faible) sans compter.

Naturellement, un anniversaire ne peut avoir lieu sans la dégustation d'un succulent gâteau. Celui qui fut apporté ne faillit pas à la tradition. Il était dominé par un décor original où trônait des boules de pétanque, et les feux d'artifice donnèrent bien du fil à retordre à notre Président.

Ce fut le moment choisi pour récompenser des membres méritants du club et ce fut une nouvelle fois les jeunes qui furent mis à l'honneur. Léa, Pauline, Evie, Lilian et Julien reçurent chacun de la part du Club, un trophée pour leur magnifique parcours en 2014 : champions en Franche-Comté et participation au Championnat de France.

Nous pouvons être fiers de la qualité de la relève et de la soirée organisée par le Club. Celle-ci se termina à une heure avancée de la nuit et il ne restait plus qu'aux derniers fêtards, l'honneur et le privilège de mettre un peu d'ordre dans la salle.



Bravo et vivement les 20 ans !

D'autre part, les Beurots et autres sympathisants sont invités **aux soirées vin chaud et crêpes** qui auront lieu à Beure place Jean Grappin les 19, 20, et 21 décembre 2014 de 18 à 20 heures. On vous attend pour clore la saison ensemble.

Le Secrétaire : M Jacquemot



L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS

- Culture et loisirs

Castors Juniors

*Compte-rendu de l'Assemblée Générale :*Rapport d'activité 2013-2014 :

Colis gourmand = 265,68 € de bénéfices

Soirée cirque = 978,73 € de bénéfices

Citrouilles = 162,40 € de bénéfices

Goûter de Noël et galettes = 196,65 € de bénéfices

Beignets et crêpes = 180 € de bénéfices

Apéritif de fin d'année = 114,50 € de bénéfices

Rapport financier :

Le solde bancaire pour l'année scolaire 2014-2015 est de +3 314,64 €.

Election des membres du bureau :

Le poste de président était à pourvoir, ainsi, le nouveau bureau est réparti de la manière suivante :

Présidente : Frédérique Bailly

Vice-présidente : Elsa Robert

Trésorière : Véronique Gagnet Boucley

Secrétaire : Hélène Buchallet

Projet pour l'année 2014-2015 : Non défini à ce jour

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale est disponible ci-dessous et sur notre blog à l'adresse suivante : <http://arena.fabrice.free.fr/castorsjuniors/>

Retour sur : Comme à son habitude, un petit apéritif de début d'année fut organisé le premier samedi matin d'école. Ce petit apéritif reste toujours un moment convivial d'autant plus que le soleil se fit radieux cette année !



L'Association des Castors Juniors organise une soirée Théâtre

le samedi 11 avril 2015 à 20h00

à la salle Polyvalente.

Venez en famille découvrir les talents d'improvisation de la troupe

Ouijesaismêmeque

qui saura ravir petits et grands.

BEURE TWIRL'



Une nouvelle année a démarré depuis le 10 septembre.

Si tu désires tu peux encore nous rejoindre tous les mercredis de 13h45 à 16h30 salle polyvalente à Beure

Notre club organise les championnats départementaux le 1er février 2015 à Voray sur l'Ognon en Haute-Saône dès 8h30 et pour la journée.

Vous pouvez venir encourager les filles !!!

La finale N2 2014 que nous avons organisé à Belfort at à laquelle nous avons participé se déroulera cette année le 06/07 juin 2015 à Saint Briec en Bretagne.

Les licenciés de notre club passeront dans les rues du village pour vendre le calendrier du club

Réservez leurs un bon accueil

Karine Koeller
Présidente Beure Twirl



L'actualité de l'AS Beure

La saison 2014-2015 s'annonce sous d'heureux auspices, après une saison 2013-2014 en demi-teinte où nous n'avions qu'une équipe sénior engagée, mais qui s'est fort bien comportée.

Les effectifs des **séniors** ont fortement augmenté (35 licenciés) avec le retour de jeunes et l'arrivée de nombreuses recrues, ce qui nous a permis d'inscrire 2 équipes.

L'équipe A, qui est montée en 3^{ème} division cette année, est inscrite en championnat et en coupe BigMat. Elle est dans le groupe des prétendants à la montée en 2^{ème} division et est encore qualifiée en coupe après le 3^{ème} tour.

L'équipe B, nouvellement créée, commence en 5^{ème} division comme c'est la coutume, et se trouve en milieu de tableau. Elle est encore en course dans la



Chez les **jeunes** aussi, les effectifs sont en hausse. On a enregistré 30 licences, ce qui permet d'avoir 4 équipes engagées : 1 équipe U6-U7, 2 équipes U8-U9, et une équipe U11. A noter que 5 filles font partie des effectifs. Régulièrement, le samedi, ces équipes rencontrent d'autres clubs sur des « plateaux » qui mélangent technique et match.

Outre les joueurs, n'oublions pas de remercier ceux qui œuvrent pour faire tourner la machine : dirigeants, bénévoles, supporters, sponsors. A tous, MERCI !

Durant la saison 2013-2014, des manifestations ont été organisées par l'AS :

- tournoi de pétanque en septembre.
- repas couscous dansant en mars.
- écran géant pour l'entrée en lice de l'équipe de France lors de la Coupe du Monde.

D'autres manifestations du même type auront lieu cette saison, le tournoi de pétanque ayant déjà eu lieu. Une soirée choucroute est programmée pour le samedi 21 février.

Les vestiaires ont été refaits : peinture, faïence sur tous les murs, nouveaux chauffage. La mairie a payé les fournitures, les employés municipaux ont installé les chauffages, un bénévole a fait la peinture et la faïence.

Nous vous attendons pour venir encourager nos joueurs. Bonnes fêtes de fin d'année !

Entraînements : senior le mardi et le jeudi de 19 à 21 h
jeunes le mercredi après-midi

Le bureau est ainsi constitué :

Président : Ludovic BERGER

Trésorier : Daniel CUENOT

Secrétaire adjoint : Cédric CLERVAUX

Vice-Président : Alexandre PETRAULT

Secrétaire : Laurent BERGER





BEURE STRETCH GYM

Année 2014-2015

le club

Notre club est affilié à la Fédération Française Sports Pour Tous
www.sportspourtous.org et propose sous forme de différentes activités

« Un sport accessible à tous publics »

« le bien-être, la convivialité, la découverte, la diversité »

les cours

Les cours ont lieu Salle Polyvalente - Place Jean Grappin depuis la mi-septembre et une bonne soixantaine de licencié(e)s s'y retrouvent chaque semaine suivant les horaires des activités choisies.

Pour cette nouvelle saison, nous proposons 2 activités supplémentaires :

<u>LUNDI</u>	13h50	Marche
<u>MARDI</u>	18h30-19h45	Stretching
	20h-21h	Renforcement musculaire Step – LIA - Zumba
<u>MERCREDI</u>	10h-11h30	Claquettes
<u>JEUDI</u>	14h-15h15	Stretching – Gym Douce

- La marche : Jocelyne vous emmènera en ballade dans Beure et les environs, ballade accessible avec plus ou moins de dénivelé. Elle vous donne rendez-vous tous les lundis devant la salle Polyvalente à 13h50.
- Les claquettes : vous avez toujours rêvé de danser les claquettes et bien c'est possible avec Danielle ; cours ouverts à tous même débutants, des pas simples au départ puis de plus en plus complexes pour arriver à des chorégraphies que vous n'imaginiez pas pouvoir réaliser.

Et bien sûr, depuis de nombreuses années...

- le stretching : des étirements en douceur avec un apprentissage de la respiration qui aide à progresser d'avantage dans la souplesse musculaire et articulaire.
- la gym douce : pour tout public concerné, mouvements lents, beaucoup d'étirements et de relaxation. (Attention horaire avancé d'un quart d'heure pour laisser la place libre aux activités périscolaires)
- la gym : Virginie vous propose du renforcement musculaire, step, Lia, zumba..., le tout sur des musiques entraînant et actuelles avec beaucoup d'énergie.

2015

Réservez votre Soirée ! Notre Repas Dansant aura lieu le 14 mars 2015.

Le Bureau et les adhérents de Beure Stretch Gym seront heureux de vous y accueillir.



**Si vous voulez rejoindre nos activités, il est encore temps !
en venant à la salle polyvalente aux jours et heures de séances
ou en téléphonant**

Stretching-Claquettes-Gym
Danielle SIORA 06.89.86.67.13

Marche

Jocelyne CASANOVA 03.81.52.80.82

Vous pouvez participer aux séances 1 ou 2 fois à l'essai.

La Présidente Danielle SIORA

Visite de Baume-les-Messieurs....Une journée détente familiale



musique

La Choralyre s'amuse et enchante son auditoire

Le 18 octobre 2014, la Choralyre présentait son concert « L'âge d'or de l'opérette » à la salle polyvalente.

Et c'est avec beaucoup d'humour que les présentateurs, convives du restaurant Ployer recréé pour l'occasion, ont annoncé les morceaux chantés par la chorale.



*Raymond Tanari au service,
Marcel Toitot et Daniel Cuenot
les convives du restaurant
ployer d'autrefois*

La chorale dirigée par Kryshia Vantynghem a interprété de nombreux extraits d'opérettes tous plus joyeux les uns que les autres.



Au piano, c'est Virginie Cudey-Zivkovic qui accompagnait avec talent les airs d'opérettes chantés par la chorale et par les solistes : Mali Zivkovic ténor, et Kryshia Vantigham mezzo-soprano.

Virginie Cudey-Zivkovic



Mali Zivkovic



Kryshia Vantigham

Pour rappeler le passé vinicole du village, de nombreux chants faisaient la part belle au produit de la treille.

Et c'est avec grand plaisir que l'auditoire appréciait ces refrains que chantaient nos anciens, ces mélodies extraites des Saltimbanques, de l'auberge du cheval blanc, des cloches de Corneville et bien d'autres.



La Choralyre et Michel Baud, président de l'association.

La Choralyre vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour son concert de printemps.

Cette année, 51 Anciens Combattants et sympathisants ont jeté leur dévolu sur l'île de Madère.

Après 4 heures de vol, nous avons atterri à Funchal, aéroport pittoresque puisque construit sur l'océan.

Nous avons résidé à Machico dans la baie de Zarco, dans l'hôtel Dom Pedro Baia, vue sur la mer coté soleil levant.

Madère appelé: L'île de l'éternel Printemps, au climat Subtropical.

Les découvertes durant notre séjour nous ont ravi, Funchal, bouquet grandeur nature, une exceptionnelle abondance de fleurs. Certaines atteignent la taille des arbres.

Azalée, hortensias, fushia, amaryllis, le tout dans de magnifiques jardins: botanique tropical.

Tous les fruits tropicaux y poussent: Mangues, grenades, les fruits de la passion. La banane est reine dans l'île.

Le tour de l'île, une merveille entre autre, Porto Monix, station balnéaire possédant aucune plage mais plusieurs piscines aménagées dans des rochers de basalte noir, permettant de contempler des fonds aux tonalités turquoise et saphir.

Notre guide Marco nous a passionné en nous comptant l'histoire de cette île et insistant sur la résolution des Madériens à améliorer l'accueil des touristes, le gage de leur avenir.

Actuellement l'accueil est déjà très sympathique et ils savent nous accueillir en parlant notre langue.

Nous avons donc pu dans de très bonnes conditions séjourner et apprécier la culture madérienne avec un groupe chaleureux car la convivialité était de mise.

Dans cette destination de rêve pour tous les amateurs de paysages grandioses, de douce chaleur et de détente ensoleillée, à l'écart des turbulences du monde.

La cerise sur le gâteau a été d'assister à la descente vertigineuse dans les traditionnels traîneaux en osier par 3 courageux participants de notre groupe.

Nous devrions en 2015 découvrir une partie de la Corse: Ajaccio Bonifacio.

Donc peut être à bientôt.

Merci aux anciens et nouveaux qui voudront effectuer cette escapade.

Pour le comité
Pierre JACQUET
Michel DAMPENON



ASSOCIATION FRANCO-COMTOISE DES Anciens combattant
SECTION BEURE ARGUEL LARNOD PUGÉY

Le Comité s'est réuni le 10 octobre dernier, salle H, Bertrand, étaient présents :

Pierre Jacquet- Louis Merle-Henri Gilliard - Lionel Marchand-Michel Dampénon- Claude Hayotte- Marcel Picon-Claude Thomas-Pierre Petitjean-Michèle Laurençot - Yves Vuillame-Remi Silvand- Guy Cote.

excusés : *Jacqueline Ferré- Roger Cuby,*



les décisions suivantes ont prises :

5 NOVEMBRE à 15 h Besançon devant la Maison d'arrêt (dévoilement de la nouvelle plaque Souvenir des 8 fusillés)

porte drapeaux : Claude Hayotte/Henri Gilliard/ Pierre Petitjean/Yves Vuillame,

10 NOVEMBRE à 11 h monument du cimetière réunion des porte drapeaux Louis Merle

11 NOVEMBRE à 9 h 30 Larnod Monument aux Morts

96ème Anniversaire Armistice 1918 , à 10 h 30 Beure Office Religieux(pour les Victimes de tous les conflits Vivants et Défunts de la Section des A,C Beure-Arguel- Larnod- Pugéy

à 11 h 30 formation défilé pour se rendre Monument aux Morts du Cimetière - et cérémonie : présence de tous les porte drapeaux, anciens et nouveaux en tenue, (nota DEFILE DEPART DEVANT L'EGLISE ET NON PLACE J,GRAPPIN)

à 12 h 30 repas convivial salle H, Bertrand coût : 30 euros

voir Lionel Marchand tél: 0381527862

12 NOVEMBRE à 14 h00 Besançon salle petit kursaal

pour celles et ceux qui seraient intéressés (action sociale dans tous les domaines, des représentants des administrations nous informerons sur nos droits,

5 DECEMBRE à 11 h 30 Beure Monument aux Morts Place J, Grappin

Hommage aux Morts pour la France A F N

31 janvier 2015 à 15 h 00 Salle Vouillot Place J,Grappin

Assemblée Générale - renouvellement du Comité - les Adhérents et Adhérentes AC -

Veuves A,C - Sympathisants qui désirent que La section puisse se maintenir, contacter Louis Merle téléphone 0381572753



Espérant se rencontrer lors de ces manifestations, recevez nos cordiales salutations,

pour Le Comité

Lionel Marchand Pierre Jacquet Michel Dampénon

ASSOCIATION FRANCO COMTOISE DES Anciens combattant
SECTION BEURE ARGUEL LARNOD PUGEY

LES PORTE DRAPEAUX à L'HONNEUR

En cette année 2014 ,où célébré le 100 Anniversaire du début de la 1ère Guerre Mondiale. Nous avons décidé de rendre hommage aux Porte Drapeaux de la Section BEURE ARGUEL

LARNOD PUGEY.. ,tout en officialisant le nom du titulaire de chaque emblème et aussi remercier, chaleureusement ceux, qui le devoir accompli passent le Relais.

Pourquoi cette démarche très symbolique ? car la Mémoire de ceux qui nous ont apporté la Liberté dont nous en subissons les bienfaits; est symbolisée par les 3 Couleurs qu'ils portent avec fierté, d'où leur présence indispensable qui rehausse le recueillement chaque fois que nous rendons les Honneurs à nos Aînés.



CUBY Roger emblème PUGEY

HAYOTTE Claude emblème A F C AC

PETITJEAN Pierre emblème Prisonniers de Guerre de Beure (nous a été confié dès la dissolution de cette Association)

Les 3 sont Médaillés Militaires ayant reçu une Citation ,Guerre d'Algérie.



VUILLAME Yves Adhèrent Sympathisant emblème de Beure -nous lui en sommes très reconnaissant pour sa motivation à assurer ce noble Service ..bel exemple pour les Jeunes.

Tous nos compliments à GILLIARD Henry, THOMAS Claude et SEGOGNE André pour la ferveur dont ils ont fait preuve en assurant cette noble tâche.

La Population présente les a remercié par des applaudissements très nourris.



LIGUE CONTRE LE CANCER

Clôture de la collecte 2014 : 3 957 € pour 186 donateurs.

Bravo aux bénévoles Mesdames Monique SERETTE, Evelyne BOIXERA, Lucette HAYOTTE, Claudine VUILLAME et Martine DECOMBE qui ont fait mieux qu'en 2013.

Le Professeur BROSSET appréciera à sa juste valeur le travail considérable que vous effectuez chaque année ; en espérant qu'en 2015 de bonnes volontés se feront connaître pour soutenir cette opération.

Chaleureux compliments et fraternelles salutations.

Pierre JACQUET.



Association Doubs Libération US 44

Association Sauvegarde véhicules 2^{ème} guerre mondiale

UNE BELLE JOURNÉE POUR LA LIBÉRATION DE BEURE

Après une année de préparation, afin de réunir tous les participants, de préparer le matériel, les véhicules, de retenir la fanfare de Roulans, celle des sapeurs-pompiers, en particulier madame Courtegère qui a su gérer l'organisation de cette belle journée avec beaucoup de précision.

La journée du 21 septembre 2014 a connu un vif succès.

Avec l'aide de la commune qui nous a fourni les banderoles, les drapeaux, le comité des fêtes s'est joint à nous pour pavoiser les rues du village.

A la mise en place du défilé, beaucoup de « Beurots » sont venus nous rejoindre et ont tenu à reconstituer cette journée historique.

Une vingtaine d'enfants de BEURE, après de nombreuses répétitions ont su émouvoir la foule en interprétant « le chant des partisans » accompagnés d'un maître d'école presque d'époque.

Toutes les personnes ayant participées au défilé ont été invitées au repas servi par les membres de l'Association

« DOUBS LIBÉRATION US 44 » et préparé dans une roulante d'époque. Trois cent cinquante repas ont été servis en quarante minutes.

Les tentes prêtées par l'Armée Française ont été très utiles à l'heure du repas et dans l'après-midi avec une météo capricieuse.

L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance de fête accompagnée de chansons d'époque interprétées par les membres de la Choralyre de BEURE.

La journée terminée, les bénévoles ont rangé et remis en place le matériel.





La population
de Beure

Les sapeurs pompiers
de Besançon



Les enfants du village

Les véhicules





Les amis du musée

En cette année qui marque le début des cérémonies de commémoration du Centenaire de la Grande Guerre, nous avons été très sollicités par des associations ou divers organismes présentant des expositions sur ce conflit.

lettres... Pour eux c'est émouvant car ils appréhendent l'Histoire de près et les événements prennent du sens.



Nous avons été sollicités à plusieurs reprises pour des **prêts** : uniformes, armes, équipement du poilu. Nous sommes très réticents à cet égard, le musée n'est pas un lieu où l'on s'approvisionne. Nous avons quelquefois accepté pour des objets courants (comme des gourdes) et que nous avons en grand nombre, ou par reconnaissance à des personnes de confiance qui ont donné des objets au musée. Cependant en principe, le musée ne prête pas d'objets, c'est dans nos statuts. La tenue de SS portée par un jeune lors de la commémoration de la libération de Beure ne venait pas du musée, idem pour les autres tenues.

Notre principale réalisation est, en partenariat avec les Archives Municipales, la présentation de la vie des poilus et des civils à Besançon et dans la Région sur le thème **Tous mobilisés**. Cette exposition a déjà accueilli de nombreux scolaires et en accueillera encore puisqu'elle ne se termine que le 18 décembre. Si vous ne l'avez pas encore vue, allez-y, c'est gratuit et vous découvrirez qu'il y avait déjà des tickets de rationnement et que Besançon qui n'est pas sur le front est une base arrière très active où l'on accueille les blessés graves et où l'économie est majoritairement liée à la guerre.

Une réunion pour les présidents des **petits musées ruraux du Doubs** a été organisée par le Conseil général. Celui-ci s'inquiète de la baisse de fréquentation des visiteurs dans ces musées et du vieillissement des bénévoles qui s'en occupent. Il souhaite mettre en place des ateliers de réflexion afin d'étudier de possibles solutions (à suivre donc).

Des articles ont été consacrés à cette exposition dans *Vu du Doubs* et dans *L'Est Républicain*, des journalistes de France Bleu et FR3 sont aussi venus la voir et se sont documentés sur ce sujet.

Nous sommes aussi intervenus dans les écoles (la Butte-Saint Vit-collège Camus) avec notre « **valise pédagogique** » contenant des objets sortis du musée. Les élèves peuvent ainsi voir de près et même toucher des objets ayant appartenu à des poilus, mettre leur casque, voir ce qu'ils ont fabriqués dans les tranchées, lire des extraits de leurs





Les amis du musée

Comme les autres années, les membres du bureau ont organisé le **vide – greniers** au profit de l'association (15 juin), il y a eu un peu moins d'exposants que l'an dernier mais la restauration rapide et la buvette ont été très appréciées, il a fait beau et l'atmosphère était très conviviale.

Autre moment sympathique, la kermesse du 14 juillet organisée par le comité des fêtes, notre casse-boîtes a, comme d'habitude rencontré beaucoup de succès parmi les enfants mais aussi les plus grands.



Nous avons commencé à réorganiser le musée mais la tâche est énorme. L'achat de mannequins nous permet de mettre en valeur les uniformes portés par des mannequins incomplets ou vétustes. Restent la réorganisation des vitrines pour les rendre plus attractives, le classement chronologique des objets, le repositionnement des insignes avec légende...

Pour assurer la sécurité des visiteurs nous continuons à faire chaque année, l'examen des extincteurs, nous allons installer des détecteurs de fumée dans toutes les salles et refaire au printemps, les marches d'accès au musée.

Une fois de plus, malheureusement je dois vous informer de deuils parmi nos membres.

Paul Ligier, dernier représentant du groupe Guy Mocquet s'en est allé. Ce groupe de jeunes résistants de Busy-Larnod et des villages voisins a marqué l'histoire locale. L'exécution de 14 d'entre eux en septembre 1943 a frappé tous les esprits. Deux d'entre eux n'avaient pas 18 ans : Marcel Reddet et Henri Fertet 16 ans ! L'intervention de Monseigneur Dubourg n'a pas pu infléchir le tribunal allemand.

Deux autres membres de notre association nous ont également quittés : Madame Debruyne qui a été présidente du Souvenir Français et très active dans diverses associations et Monsieur Vuillequey appartenant à l'armée Rhin et Danube et qui participait avec nous au Parcours de la Mémoire. Nous sommes associés aux célébrations qui ont accompagné leur départ.

Pour terminer sur une note d'espoir nous sommes heureux d'accueillir dans notre équipe, Gauthier Jacmaire, jeune étudiant en histoire, il pourra intervenir à nos côtés pour guider les visites, nous l'en remercions et espérons que d'autres le suivront.

Je vous souhaite une bonne fin d'année et vous donne rendez-vous en 2015.



un Feldgendarm

AM BEDET-ROUSSEY,
présidente de l'Association
des Amis du Musée LUCIEN ROY.

Les Copains d'Abord

Le club enregistre en cette fin d'année 211 adhérents. Et comme toujours nos activités rencontrent un réel succès.

Nous aurons en cette fin d'année, une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés.

ROUSSEAU Colette, CHANEY Paulette, VARDANEGA Odette, et GIRARDIER Marcelle.

Pour garder le contact, vous trouverez ci-dessous, le nom et l'adresse de ceux qui sont en maison de retraite /

- BALLAY Angèle, Les Hortensias, 15 Avenue de Bourgogne 25000 BESANÇON.

- GUIBELIN Solange, MARPA - AMANCEY.

- PETITCUENOT Véra, maison de retraite QUINGEY.

- SALLON Geneviève, maison de retraite AVANNE.

- VUILLEUMIER Raymonde, maison de retraite de st Ferjeux, BÉSANÇON.

Les 8 et 9 octobre et 16 et 17 octobre 2014, deux groupes d'une soixantaine d'entre nous, c'est rendu en Alsace pour voir le spectacle de music hall à KIRRWILLER et jouer les châtelains dans le superbe château de DOSSENHEIM, visiter la ville de SAVERNE et pour finir visite du village d'EGUISHEIM, Classé l'un des Plus Beaux Villages de France depuis 2013, Grand Prix National du fleurissement depuis 1989, médaille d'or du concours européen de l'Entente Florale en 2006...

Les activités en cours enregistrent chaque

jour de nouveaux participants. Pour le 3 décembre notre repas de fin d'année ce sera plus de 150 d'entre nous qui se rencontreront. Quant au réveillon il reste encore quelques places. Tous les BEUROTS, peuvent y participer dans la limite des places disponibles. Si vous souhaitez venir à ce moment de fête, alors n'attendez pas le dernier moment.

Du 6 au 13 juin 2015, le club se rendra en LOZERE, visiter cette belle région;

Il reste encore quelques places ; le programme est à la disposition des BEUROTS qui souhaiteraient y participer; renseignement et inscription auprès de Georges LOUISON, téléphone 03 81 52 6 219.

Un message tout particulier à nos seniors de BEURE, qui hésitent à faire partie du Club et que nous serions heureux de voir parmi nous. Venez vous inscrire ; Faites vous connaître au secrétariat de la Mairie, nous vous contacterons. Il y a de très bons moments de convivialité à vivre.

Avec le comité, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, en famille ou entre amis, dans la joie et la bonne humeur, et surtout une bonne santé pour profiter au mieux de cette nouvelle année.

A bientôt
Cordialement à tous.
Georges LOUISON - Président.



CALENDRIER DES ACTIVITES ANNEE 2015



Assemblée générale (**salle Vouillot**)

dimanche 25 janvier 2015 - 15 H

Sortie 1^{er} semestre

vendredi 20 mars 2015

Voyage en LOZÈRE

du samedi 06 juin au samedi 13 juin 2015

Dernier mardi du club

mardi 30 juin 2015

Pas d'activité durant les vacances scolaires d'été.

Reprise des réunions hebdomadaires

mardi 8 septembre 2015 - 14 H

Sortie du 2^{em} semestre

jeudi 8 octobre 2015

Repas du club (Salle Vouillot)

mercredi 2 décembre 2015 - 12 h 00

Réveillon (Salle Vouillot)

mardi 31 décembre 2015 - 20 h 30

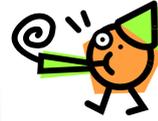
Réunions ludiques et conviviales tous les mardis de 14 à 18 h

Salle VOUILLOT, place Jean GRAPPIN

Cotisation pour l'année 2015 : 20 €

Les Copains d'Abord

Réveillon 2014 - 2015



170 places

Les Copains d'Abord, organisent avec participation de la Commune de Beure,
Le réveillon de cette fin d'année 2014, salle polyvalente, Place Jean Grappin à BEURE.
Arrivée entre 20 h 15 et 20 h 45 et fête de l'an neuf jusqu'à 5 heures.



L'animation est confiée à :
Daniel BONNEFOY & Georges DENIZOT
Notre traiteur, maître artisan :
Claude ROY à Baume les Dames



MENU

Foie gras de canard
accompagné de son chutney de mangue au miel et sa brioche.



Demi Queue de langouste chaude
Avec sa sauce crustacée et sa crevette tropicale black tiger.

Sorbet au kalamansi à la vodka.

Magret de canard aux morilles
Brochette de légumes, accompagnée de son petit gratin.

Salade du maraîcher & comté, morbier sur assiette.

Assiette de douceurs du nouvel an.

Soupe à l'oignon et ses petits croûtons.



Boissons

Apéritif : Champagne avec ses amuse bouches.

Repas : Saint Véran et Médoc.

Dessert : Champagne.

Café ou thé.



PRIX : 70 € - BOISSONS COMPRISES

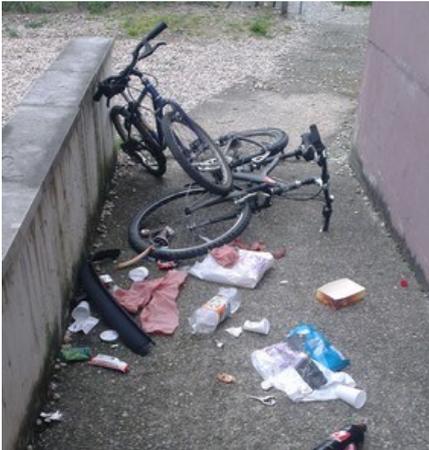
Règlement à l'inscription, chèque à l'ordre « Les Copains d'Abord. »

Possibilité de régler en 2 fois par moitié, solde avant le 30 novembre 2013.

Les inscriptions sont prises auprès de :

Jeannette CARREZ : 0 370 205 498. 45 rue de Besançon 25720 BEURE.

Georges LOUISON : 0 381 526 219. 26 rue de Besançon 25720 BEURE.



L'erreur qui s'est glissée dans le bulletin 150 n'est qu'une demi-erreur ou plutôt ce que l'on n'aime pas voir dans notre commune...



Vous avez remarqué le flashcode ! Le Flashcode est un code barre en deux dimensions qui vous permet d'**accéder très rapidement à du contenu multimédia** (vidéos / musiques / photos / informations) **sur un site Internet depuis votre mobile ou Tablette.**

Ce **flashcode web** permet d'**accéder au site web** de la commune

Pour lire un flashcode, votre téléphone doit être **équipé d'une application permettant de décoder les codes barres 2D**. Vous trouverez cette application gratuite dans les principales boutiques d'application sur votre smartphone (App Store, Android Market, ...)

Une fois que votre téléphone est équipé de l'application qui permet de décoder les flashcodes, il vous suffit simplement de **lancer l'application et de viser le flashcode avec votre écran**. En un flash, vous accédez au site Internet !



INFO PRATIQUES

PROGRAMME DES FESTIVITES POUR 2015

*Défini lors de la réunion du 13 novembre 2014
en présence des Associations et de la Municipalité.*

- Samedi 03 Janvier : Vœux de M. le Maire, Salle Polyvalente, à 11h00.
- Samedi 17 Janvier : Repas de la Lyre Viticole, Salle Polyvalente, à 20h00.
- Dimanche 25 Janvier : Assemblée Générale des Copains d'Abord, Salle Polyvalente, à 15h00.
- Lundi 26 Janvier : Assemblée Générale du Twirling, Salle H. Bertrand, à 9h00.
- Samedi 31 janvier : Assemblée Générale des Anciens Combattants, Salle Polyvalente, à 15h00.
- Dimanche 1^{er} Février : Repas Paroissial, à la Cure, à 12h00.
- Jeudi 05 Février : Assemblée Générale du Musée Lucien ROY, Salle Polyvalente, à 15h30.
- Mardi 17 Février : Mardi Gras, réception des enfants costumés.
- Dimanche 22 Février : Sortie Doubs Libération US44.
- Samedi 28 Février : Loto du Twirling, Salle Polyvalente, à 14h00.
- Dimanche 08 Mars : Choucroute du Musée Lucien ROY, Salle Polyvalente, à 12h00.
- Samedi 14 Mars : Soirée de BEURE Stretch Gym, Salle Polyvalente, à 20h00.
- Jeudi 19 mars : Assemblée Générale des Résistants, Hall Salle Polyvalente, à 10h00.
- Vendredi 20 Mars : Sortie (grenouilles) des Copains d'Abord.
- Dimanches 22 Mars : Premier tour des Elections Cantonales.
- Dimanche 29 Mars : Second tour des Elections Cantonales.
- Du Samedi 04 avril : Edition 2015 de RETROPOLIS à MICROPOLIS
- Au Lundi 06 Avril : Doubs Libération US44, Exposition de véhicules de collection.
- Vendredi 10 Avril : Réunion du Comité des Anciens Combattants, Salle H. Bertrand, à 17h00.
- Samedi 11 Avril : Spectacle des Castors Juniors, Salle Polyvalente, à 19h00.
- Dimanche 12 Avril : MICROPOLIS, Doubs Libération US44, Bourse aux armes.
- Dimanche 26 Avril : Journée de la Déportation :
ARGUEL : Messe à la Chapelle, à 10h00, Stèle Péquignot, à 11h00.
LARNOD : Monument aux Morts, à 11h30.
- Vendredi 08 Mai : 70^{ème} Anniversaire de la Victoire de 1945 :
LARNOD : à 10h00 suivi de l'Office Religieux.
BEURE : à 11h30 : Cortège devant l'Eglise, Cérémonie au Monument
aux Morts Place J. Grappin et vin d'honneur Salle Polyvalente.
Ouverture du Musée de 14h00 à 18h00.
- Dimanche 24 Mai : Montée des chèvres au Bois de Peu.
- Samedi 30 Mai : Concert de la Lyre Viticole en l'Eglise, à 20h30.
- Samedi 06 juin : Voyage des Copains d'Abord en Lozère, du 06 au 13 juin.
- Lundi 08 Juin : Bar « JÉ » Anniversaires 2015, à 16h00.
Monument aux Morts, Anciens Combattants, Hommage aux Morts d'Indochine
Place J. Grappin, à 18h00, suivi d'un vin d'honneur, Hall Salle Polyvalente.
- Dimanche 14 Juin : Vide grenier, Musée Lucien ROY, Hall Salle Polyvalente.
FORT BENOÎT, Doubs Libération US44, Concours de tir, toute la journée.
- Jeudi 18 Juin : Appel du 18 juin, Monument Place J. Grappin, à 18h00, vin d'honneur Salle
Polyvalente.
- Dimanche 21 Juin : Gala du Twirling, au Lycée Saint-Paul.
- Vendredi 26 Juin : Assemblée Générale du Twirling, Salle Polyvalente, à 18h30.
- Samedi 27 Juin : Pétanque Club, Concours au Stade, dès 13h30.
- Mardi 30 Juin : Dernier mardi des Copains d'Abord, à la Salle Polyvalente.

INFO PRATIQUES

PROGRAMME DES FESTIVITES POUR 2015

- Lundi 13 Juillet : Comité des Fêtes, Salle Polyvalente.
Et Mardi 14 Juillet : Cérémonie au Monument aux Morts suivie du Vin d'honneur offert par la Municipalité, Salle Polyvalente.
- Samedi 15 Août : Pétanque Club, journée conviviale, Stade Félix PETETIN, à 10h00.
- Dimanche 06 Septembre : Fête du BIOU à ARBOIS avec Doubs Libération US44.
- Mardi 08 Septembre : Reprise des activités des Copains d'Abord, à la Salle Polyvalente, à 14h00.
- Samedi 12 Septembre : } Visite commentée de l'Eglise tricentenaire.
Dimanche 13 Septembre : }
- Samedi 19 Septembre : Voyage en Corse, Anciens Combattants, du 19 au 26 Septembre 2014.
- Samedi 19 Septembre : } Journée du Patrimoine
Dimanche 20 Septembre : }
- Dimanche 27 Septembre : LARNOD : Cérémonie à VALMY.
- Jeudi 08 Octobre : Sortie du 2^{ème} Semestre des Copains d'Abord.
- Vendredi 09 Octobre : Réunion du Comité des Anciens Combattants, Salle H. Bertrand, 17h00.
- Dimanche 11 Octobre : Loto du Twirling, Salle Polyvalente, à 14h00.
- Samedi 07 Novembre : Doubs Libération US44, Salle Polyvalente
Assemblée Générale à 16h00 suivie du repas à 20h00.
- Mercredi 11 Novembre : 97^{ème} Anniversaire de l'Armistice 1918
PUGEY, Monument aux Morts, à 9h30.
BEURE, Messe à 10h30, cortège Cérémonie au Monument aux Morts, 11h30.
Ouverture du Musée, de 14h00 à 18h00.
- Dimanche 29 Novembre : Concert Lyre Viticole en l'Eglise à 17h00.
: Premier tour des Elections Régionales (sous réserve).
- Mercredi 02 Décembre : Repas du Club des Copains d'Abord, Salle Polyvalente, à 12h00.
- Samedi 05 Décembre : Hommage aux Morts pour la France AFN Anciens Combattants,
Place J. Grappin, à 11h30 et vin d'honneur Salle Polyvalente.
- Samedi 05 Décembre : } TÉLÉTHON
Dimanche 06 Décembre : } Salle Polyvalente
: Second Tour des Elections Régionales (sous réserve).
- Samedi 12 Décembre : Préparation et distribution des Colis des Anciens, Salle Polyvalente.
- Dimanche 13 Décembre : Repas des Anciens, Salle polyvalente, à 12h00.
- Mercredi 16 Décembre : Goûter de Noël du Twirling, Salle Polyvalente, 14h00.
- Jeudi 24 Décembre : Arrivée du Père Noël, Salle Polyvalente, à 18h00.
- Jeudi 31 Décembre : Réveillon de la Saint-Sylvestre des Copains d'Abord, Salle Polyvalente, à 20h30.

CENTRE AÉRÉ DES FRANCAS : Pendant les Vacances d'été.
: 1^{ère} semaine de chaque Vacances sauf à Noël
(sous réserve du nombre d'inscrits)



Confiture de noix !

Ingrédients:

- 400g de cerneaux de noix bien secs
- eau
- 800 g de sucre

Description

Cuire les noix dans 1 litre d'eau pendant 15 minutes et les égoutter.

Mixer les noix cuites en une fine purée

Faire un sirop avec 800g de sucre et 200g d'eau. Les cuire jusqu'à 110°C

Ajouter la purée de noix, dessécher 15 minutes à feu très doux, en remuant avec une cuillère en bois. Mettre en pots !

Variantes: on peut ajouter à l'eau de cuisson des noix des aromates tels que la badiane ou le bâton de réglisse. On peut aussi garder une partie des noix entières.

Cette confiture peut servir d'appareil pour les tartes aux noix, de sous couche pour les gâteaux au chocolat. Elle est aussi savoureuse dans les yaourts et fromages blancs et peut servir de calmant immédiat à toute contrariété.... !

Alors n'hésitez pas. Dégustez !



CARPE.

Matelote bourgeoise. — Pour faire une bonne matelote, il faut employer carpe, anguille, brochet et barbillon. Videz, écaillez et nettoyez bien ces poissons, coupez-les par morceaux de la largeur de deux doigts et préparez le court-bouillon suivant :

Mettez dans une casserole une bouteille de vin rouge, du persil en branches, une feuille de laurier, un ou deux oignons et une ou deux carottes coupées en ronds, deux gousses d'ail, une petite branche de thym, sel et poivre. Placez votre casserole sur le feu et laissez bouillir votre court-bouillon pendant une heure; lorsqu'il a bouilli suffisamment, mettez-y vos morceaux de poisson et laissez-les un quart d'heure sur le feu. Après ce temps, retirez la casserole du feu et préparez la sauce suivante :

Mettez du beurre gros comme un œuf dans une casserole, laissez-le fondre à feu doux et ajoutez-y deux cuillerées et demie de farine, que vous mélangez bien avec le beurre; laissez un moment sur le feu et, lorsque vous voyez votre farine prendre une couleur blonde, ajoutez quatre verres de votre court-bouillon que vous passez à la fine passoire en ayant le soin de remuer avec une cuiller de bois pour que la sauce soit bien liée, si

Nos anciens dégustaient la matelotte !

Et vous connaissez vous cette recette ? Nous allons vous la faire découvrir ou redécouvrir :

elle était trop épaisse, vous ajouteriez encore un peu de court-bouillon.

Mettez alors dans cette sauce vos morceaux de poisson et une vingtaine de petit oignons que vous avez d'abord fait jaunir dans le beurre et une demi-livre de champignons bien épluchés. Goûtez votre sauce et voyez si elle est assez assaisonnée. Lorsque vos oignons seront cuits, enlevez les morceaux de poisson, mettez-les dans un plat creux, entourez-les d'oignons et de champignons et versez dessus votre sauce. Parez votre plat avec quelques croûtons frits dans le beurre et deux ou trois écrevisses cuites

selon le livre de cuisine de Louis Ployer chef du restaurant Ployer à Beure.

Information et numéros utiles

Malade la nuit ou le week-end ? Vous avez toujours une réponse...

Pour une prise en charge adaptée, utilisez le bon numéro :



- **36 24** médecin de garde a Besançon SOS médecin
- **32 97** pharmacie de garde
- **39 66** médecins de garde en Franche-Comté



En cas d'urgence, faites le 15

MAISON DE SANTÉ DES MERCUREAUX

15A, Route de Lyon – 25720 BEURE

03.81.57.56.50

Médecins généralistes :

Dr Martial Botebol, Dr Géraldine Gevrey, Dr Vincent Griffond, Dr Cynthia Berthod

Psychologue : Isabelle Winisky– Regnier

Ergothérapeutes : Céline Bernard et Myriam Calmes

À la même adresse...

Masseurs -kinésithérapeutes :

Karim Deraioji, Aline Phaule, Emmanuel Terrible et Katia Pasina: 09-82-60-66-11

Infirmières: Marie-Hélène Wasner et Marie-Anne Bizaro : 03-81-41-30-70

Dentiste: Jean Planchon : 03-81-52-60-02

Ophtalmologue: Dr Jérémie Salher: 03-81-65-03-35

Et aussi..

Docteur Hubert Monnet: 22 Rue de Besançon: 03-81-52-61-70

Infirmière : Catherine Rizzo: 9 bis Chemin de la Côte Blanche 09-77-58-77-94

Pharmacie : 15 bis route de Lyon : 03-81-52-60-68



Ils se sont dit oui...

Le 28 juin 2014

- David DI BERNARDO et Laura FELIX

Le 23 août 2014

- Benjamin HUGUET et Stéphanie WETZEL

Le 15 novembre 2014

- Kamal ANTARI et Ghizlane EDDGHOUGH

Naissances

Avril

Le 03/04/14

à BESANÇON (25)

Lola CHAMPOD

Le 15/04/14

à BESANÇON (25)

Dean KOELLER

Le 16/04/14

à TOULOUSE (31)

Chance CANCY

Le 27/04/14

à BESANÇON (25)

Emma BATAILLARD

Le 28/04/14

à BESANÇON (25)

Lorenzo MARTINET GARNERET

Mai / Juin :

Le 17/05/14

à METZ-TESSY (74)

Djaron SATORY

Le 01/06/14

à BESANÇON (25)

Mike KLINGER

Le 22/06/14

à BESANÇON (25)

Kaylie WINTERSTEIN

Le 26/06/14

à BOURGOIN JALLIEU (38)

Newton DEGUELLE

Juillet / Août

Le 11/07/14

à BESANÇON (25)

Elena PICHETTI

Le 30/07/14

à BESANÇON (25)

Ethan WEISS

Le 08/08/14

à BESANÇON (25)

Dylan SEGUIN

Le 19/08/14

à BESANÇON (25)

Neylan ZAÏDI

Le 29/08/14

à STRASBOURG (67)

Etienne HEREDIAS

Septembre
Octobre
Novembre

Le 05/09/14

à BESANÇON (25)

Timmy KOELLER

Le 08/09/14

à BESANÇON (25)

Clay ASMUS SAUSER

Le 01/10/14

à BOURGOIN JALLIEU (38)

Sem PIERROT

Le 05/10/14

à DIJON (21)

Tainis LEMBERGER

Le 30/10/14

à BESANÇON (25)

Alizée DUCROCQ

Le 08/11/14

à BESANÇON (25)

Maïssia WINTERSTEIN

Le 12/11/14

à BESANÇON (25)

Gianni STEFANI

Au revoir...

Le 19 septembre 2014 à BESANÇON

- Tarcisius DOLCI

Le 30 septembre 2014 à BESANÇON

- Jeanne SAUVAGE née POMEZ

Le 25 novembre 2014 à BESANÇON

- Christian BOUFFANDEAU

Le 26 novembre 2014 à BESANÇON

- Benoît WETZEL

Toutes nos condoléances à leurs familles

Si vous souhaitez partager avec nous vos faire -parts, photos (...), nous serons ravis de les publier dans le prochain numéro.

BEURE

-le bulletin-